

Zeitschrift: Les intérêts de nos régions : bulletin de l'Association pour la défense des intérêts jurassiens

Herausgeber: Association pour la défense des intérêts jurassiens

Band: 71 (2000)

Heft: 3

Artikel: 75e anniversaire de l'ADIJ en l'an 2000 : avenir souhaitable, avenir possible pour nos régions

Autor: [s.n.]

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-824411>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 05.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

75e anniversaire de l'ADIJ en l'an 2000

Avenir souhaitable, avenir possible pour nos régions

Pour célébrer son 75e anniversaire, l'ADIJ, entre autres réalisations, mettra sur pied cinq grandes manifestations publiques consacrées au thème général «quel avenir souhaitable, quel avenir possible pour nos régions».

Cette action constituera un apport important à une réflexion de fond qui associera les autorités, les entreprises et les citoyens.

La réflexion débouchera sur la proposition de pistes et de mesures concrètes, dans la perspective :

- du développement durable (ou soutenable),
- de la responsabilisation des citoyens, des autorités, des responsables d'entreprises, des formateurs et enseignants,
- de la culture (en matière de démocratie, de formation, de transports, de communications et d'environnement),

- de l'éthique (place et rôle de l'homme dans les institutions et l'économie).

Ces manifestations auront bien entendu une dimension supracantonale, voire transfrontalière.

Elles ne constitueront pas un aboutissement en soi, mais un premier jalon : dans les prochaines années, en effet, l'ADIJ entend organiser une manifestation régulière (probablement biennale) sur des questions touchant l'avenir des régions dans des domaines bien précis.

Dans un premier temps, en 2000 et 2001, cinq séminaires publics sont prévus. L'accent sera mis sur les perspectives d'avenir (y compris les utopies) qu'il serait souhaitable de voir se réaliser dans nos régions à moyen et long terme. Elles seront confrontées aux futurs possibles, dans un contexte de développement durable (ou soutenable), cela dans les divers domaines qui s'inscrivent dans les compétences de notre association.

En attendant d'être plus amplement informés, nos lecteurs trouveront ci-après un bref descriptif des manifestations prévues et des pistes tracées par les groupes de réflexion mis en place afin de déterminer des bases de discussion.

1. Institutions : futurs souhaitables, futurs possibles

(le 6 décembre 2000, voir programme détaillé p. 14).

A partir du contexte actuel, qui n'est plus aussi stable qu'auparavant, comment envisager un renouvellement dans la gestion des collectivités publiques ? D'un point de vue général, plutôt que de polémiquer sur «plus» ou «moins» d'Etat, il faut s'orienter vers la notion de «mieux» d'Etat et peut-être d'un Etat «autre».

En ce qui concerne les trois pouvoirs définis de manière traditionnelle (législatif, exécutif, judiciaire), il importe de (re)donner le premier rôle et les moyens de contrôle nécessaires au législateur. Plusieurs mesures doivent être mise en oeuvre, par exemple :

- la formation des élus ;
- la mise en place, à leur intention, d'un système de documentation approprié ainsi que de secrétariats ;
- donner au législatif la compétence et les moyens financiers d'attribuer des mandats ;
- renforcer le contrôle des finances, etc.



éric et chantal bœgli
2762 roches
tél. 032 493 11 80
fax 032 493 62 27
fermé le lundi dès 15 h
et le mardi

Développer la responsabilisation des pouvoirs constitue un objectif de première importance, qui pourrait être atteint par le renforcement du lien entre action et sanction (introduction du «vote sanction» destiné à désavouer publiquement l'inaction éventuelle de l'exécutif).

Face à l'éclatement de l'action politique, due au fait que chaque responsable de département gère ses dossiers individuellement et sous sa propre responsabilité, il convient d'introduire une approche globale de la gestion, par exemple en mettant en oeuvre de grands projets mobilisateurs, capables de décroiser le travail.

Afin de mieux informer le public, les autorités seront invitées à utiliser des stratégies multimédia faisant appel (aussi) aux nouveaux moyens de communication (cd-rom, internet...).

On constate que les exécutifs sont

contraints de gérer les affaires au jour le jour, ce qui les empêche le plus souvent de produire une vision d'avenir et d'exercer une action à moyen ou à long terme. Or, dans le monde actuel, la capacité de réflexion devant permettre de prévoir et d'éviter les problèmes devient toujours plus importante. Pour remédier à ce handicap, l'ADIJ propose d'instaurer un quatrième pouvoir : l'«anticipatif».

Constitué selon des modalités particulières, mais répondant aux critères de la démocratie, cet organisme aura pour rôle de produire des anticipations reposant sur la réflexion, l'imagination, l'audace, l'intuition, et capables d'aboutir à des initiatives concrètes.

En résumé, on peut dire que l'introduction des mesures proposées tendront vers le renouvellement de l'Etat, qui impliquera à son tour l'émergence d'un citoyen nouveau : informé, éclairé, critique, impliqué et responsable.

2. Pour une société de formation, pour une société en formation

(prévu : hiver 2000/01).

Comment cette société «de formation» et «en formation» se présentera-t-elle ?

L'idée de base est de produire une «utopie de la formation», notamment en menant une réflexion de fond (la formation est actuellement sur des rails dont elle peine à s'écarter) et en plaçant la formation plus près des besoins de la société et pas seulement de l'économie (collectivités publiques, entreprises, citoyens).

En ce sens, à côté des institutions de formation proprement dites, les entreprises, les services administratifs, les associations et divers autres organismes devront être reconnus comme des lieux de formation.



Place réservée pour votre annonce.
Delémont, tél. 032 424 46 46
Porrentruy, tél. 032 466 10 84
Moutier, tél. 032 493 48 55

PUBLICITAS



**Vous êtes
attachés à
votre
région.
Nous aussi.**

LA BCJ, C'EST VOUS ET NOUS



**Banque Cantonale
du Jura**

Nos réalisations

sont vos
VICTOIRES



IMPRIMERIE DU DÉMOCRATE SA

6, route de Courroux - 2800 Delémont - Tél. 032 422 17 51
Fax 032 423 20 69 - Adresse E-mail : democrate@bluewin.ch

Les formations initiales pourraient être raccourcies et articulées autour des savoirs fondamentaux (lire, écrire, compter, calculer, penser, apprendre). Elle doit préparer à une formation continue, dans laquelle sont investies les économies réalisées par le raccourcissement de la formation initiale. Les infrastructures et équipements sont à concevoir ou à aménager pour la formation permanente.

Le système des unités de formation capitalisables (et reconnues selon des principes d'équivalence) serait généralisé, et toute formation devra inclure une pratique. Les formations en cours d'emploi seront valorisées.

Les enseignants seront eux-mêmes formés à la formation continue.

L'illettrisme sera supprimé, grâce à une prévention par les formations initiales et continues.

Un cadre institutionnel possible est constitué par BEJUNE (organisme qui

groupe les cantons de Berne, du Jura et de Neuchâtel), qui pourrait être maître d'œuvre, et qui devrait notamment instituer des «états généraux de la formation».

3. Economie et entreprises

(prévu : printemps 2001).

Le cadre de réflexion n'est pas entièrement achevé, mais on peut dire d'ores et déjà que deux volets complémentaires sont prévus :

a) *Les idées des jeunes, l'éthique en économie et les entreprises.*

L'évolution récente incite à soulever de nombreuses questions. Nos modèles de pensée (appliqués actuellement dans les entreprises, par exemple dans les techniques de gestion) sont-ils encore bons ? Que vaudront-ils dans quelques années ? Sur quels principes moraux et sur quel éthique reposent-ils ?

Quelles sont les valeurs qui subsisteront dans un avenir plus ou moins proche (respecter les chefs, accumuler de l'argent, lutter, vaincre...) ?

On touche par certains aspects au fonctionnement du cerveau lui-même : quelle place sera-t-elle réservée à l'émotionnel, à l'intellectuel et au rationnel ?

Quelle idée les jeunes se font-ils de ces différentes perspectives et de la vie professionnelle ? Il serait particulièrement intéressant d'essayer de l'évaluer.

Un moyen serait de confronter les idées et les rêves des jeunes (10-12 ans) avec ceux d'entrepreneurs (éventuellement de deux générations : père («pionniers»), fils...) et d'un certain nombre de personnes originales, imaginatives, créatives.

A cette fin, la démarche suivante est envisagée :

- Organisation d'une journée «hors cadre» avec des élèves et des créateurs ou des responsables d'entreprises. La chose pourrait éventuellement être présentée sous la forme d'une «chaîne» symbolique ou d'un voyage allant de la naissance à la retraite, en passant par la formation et l'activité professionnelle. La dimension ludique est importante, car elle permet de créer une atmosphère propice à l'échange, de déclencher chez les jeunes la curiosité et, chez les «pionniers», l'envie de raconter.

- Organiser une autre journée entre les responsables d'entreprises et des personnes originales et imaginatives (nouveaux entrepreneurs, créateurs d'entreprises, écrivains, poètes, artistes...) dont



Chemins de fer du Jura

Franches-Montagnes



Voyages en famille

- Excursions à pied avec la carte journalière Regio CJ
- Balades à vélo (en location dans nos gares)

Sorties en groupe

Réservez une surprise à vos amis en louant un train à vapeur, un train «Belle Epoque» ou un car.

Offre exclusive

Attaque du train par un groupe de cavaliers

Renseignements

Tél. 032 951 18 22, fax 032 951 27 40

Hôtel Suisse

Moutier

Famille Brioschi – Bassi
032 493 10 37

on peut attendre une vision, des idées et des points de vue intéressants sur notre économie et son avenir, ainsi que sur la place (qui doit être centrale) de l'homme dans l'économie.

- Dans un troisième temps, grouper tous les participants (enfants, «pionniers de l'industrie», «originaux imaginatifs»). Lors des discussions, le plus grand nombre possible de questions seront laissées ouvertes.

- Les entretiens et les dialogues seront animés, enregistrés et filmés avec la collaboration d'animateurs compétents (psychologues, conseillers en communication, techniciens). Les documents vidéo recueillis pourront servir d'illustrations lors de la manifestation publique prévue en 2001.

b) Pour que durent nos entreprises...

Dans le contexte évoqué plus haut, quels sont les facteurs de solidité qui permettent à une entreprise de se maintenir dans une région telle que la nôtre ? Ici encore, il s'agit d'une question en connexion avec le concept de développement durable.

Certains savoir-faire (individuels et collectifs) sont devenus inopérants (voire handicapants), alors que d'autres restent utiles. Comment identifier ces derniers, les garder, les adapter, les développer, les valoriser ? Ils peuvent influencer, voire déterminer la délocalisation ou le maintien d'une entreprise dans un lieu particulier.

Pour les deux volets proposés, des contacts sont en cours avec des personnalités de divers milieux : architectes, industriels, imprimeurs, artistes, agriculteurs, personnes issues des différentes branches des services, etc. C'est sur la base des résultats qui découleront de l'exploitation de ces deux pistes que le groupe de réflexion mis sur pied pour préparer le séminaire public affinera ses propositions.

4. Transports, communications, aménagement du territoire et environnement

(prévu : été 2001).

Dans le cadre du thème général «l'avenir souhaitable, l'avenir possible pour nos régions en matière de transports, communications, aménagement du territoire et environnement», plusieurs sujets sont à prendre en compte et à étudier, en intégrant les bases concrètes qui existent actuellement (par exemple les plans directeurs cantonaux des transports, les projets de communautés tarifaires, les réalisations - projetées ou en cours - concernant l'aménagement urbain dans nos localités, etc.).

Les pistes à suivre seront notamment les suivantes:

- D'une manière générale, il sera nécessaire d'intégrer les paramètres liés au concept de développement durable (ou soutenable), qui implique, par exemple, une réduction de l'utilisation de l'auto-

mobile. D'où la nécessité de changer les comportements, l'image et la représentation mentale des transports. Il faudra tracer le profil de l'individu de demain, son mode de vie, sa culture en matière de déplacement, de communication selon des critères correspondant à la notion d'écomobilité. Sur ce plan, il faudra tenir compte de l'état d'avancement des travaux menés dans le cadre du projet PNR 41.

- La chaîne des transports doit être étudiée de façon qu'elle puisse se dérouler sans rupture (par exemple entre le domicile et le lieu de travail ou de loisir).

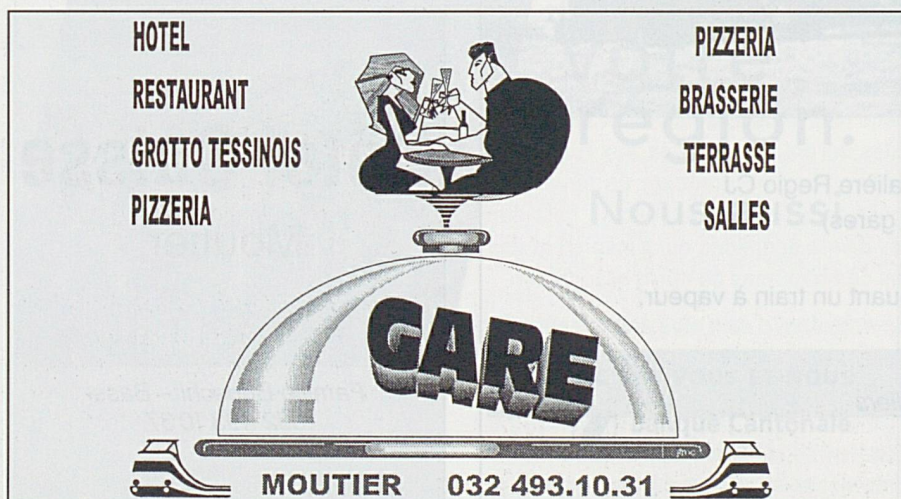
- Que devient la notion de transports en tant que service public ? Y a-t-il lieu, par exemple, d'envisager la gratuité (pour les utilisateurs) de certains transports publics ? Il sera intéressant de créer des centres de rencontres, d'animation et de loisirs desservis par les transports publics (un exemple : les téléports...).

- Une perspective intéressante consiste à identifier les problèmes de transports et de communications qui se posent aux contrées à faible densité de population comme les nôtres. Entre autres choses, comment s'y présente l'avenir des télécommunications ? D'une manière générale, y a-t-il des risques d'exclusion dus au fait que ces régions sont «périphériques» ?

- Faudra-t-il essayer d'éviter les déplacements en utilisant la télématique et le télétravail ? Quels sont les obstacles qui subsistent et entravent l'utilisation concrète de ces nouveaux outils ? Sera-t-il intéressant, au contraire, de densifier les villes plutôt que de chercher à décentraliser les activités ?

- En ce qui concerne les infrastructures et la mobilité, il est indispensable de s'interroger sur la gestion du temps de déplacement : repos, loisir, ou utilité, ce qui pourrait se traduire, par exemple, par l'organisation de cours de formation dans les trains, à l'intention des utilisateurs réguliers intéressés ; il s'agit d'aspects auxquels les vendeurs de transports, en particulier, devront penser.

- Il y a lieu de tenir compte des «points d'ancrages» forts existant (Bâle, Bienne, Neuchâtel, Belfort, La Chaux-de-Fonds) et des mécanismes de dépendance à



l'égard de l'extérieur (par exemple, pour schématiser, on peut évoquer la relation qui existe entre le nombre de places de parc pour voitures offertes à Bâle et la demande de billets de train à Porrentruy).

- S'agissant de l'aménagement du territoire, on sait qu'il faut créer des espaces beaux (à des espaces vides correspond une réflexion vide...). Dès lors, il faut s'interroger sur les possibilités d'associer les gens à la réflexion sur l'organisation du territoire.

- Un gros problème se pose : entre le monde actuel et l'avenir «souhaitable» se trouve une période de transition plus ou moins longue... Comment agir durant cet intervalle de temps afin d'influencer les choses ? Comment contribuer à résorber l'écart entre les mentalités actuelles et celles du futur ? Par exemple, serait-il possible d'agir sur l'industrie automobile pour qu'elle fasse (aussi) autre chose, en persuadant ses responsables de la rentabilité de l'investissement ?

- Des interventions sont également envisageables au niveau de la fiscalité, pour améliorer l'équilibre entre automobile et transports publics, par exemple par le biais des charges déductibles, qui sont actuellement très inégales entre les divers moyens de transports. De même, il est souhaitable de travailler en termes de mercatique : comment valoriser l'image et développer l'attractivité des transports publics ?

Quelle démarche adopter ?

Il faut envisager des rencontres avec les gens concernés, puis confronter les

résultats émanant du groupe de réflexion de l'ADIJ («avenir souhaitable», utopies...) avec l'avis de personnes clés (décideurs) dans les domaines concernés («avenir possible»), sans craindre d'être provocateurs... Mais dans tous les cas, il faut tendre à être constructifs plutôt que polémiques.

Des entretiens avec des gens «non spécialistes» dans les domaines concernés pourraient aussi être enrichissants (jeunes, personnes âgées, handicapés, navetteurs, etc.). En effet, on peut observer, par exemple, que la grande majorité des décideurs en matière de transports publics sont des hommes appartenant à la population active, qui ne sont pas représentatifs de la majorité des utilisateurs.

Quels outils et quels moyens d'action mettre en oeuvre ?

L'ADIJ souhaite lancer un programme de manifestations publiques, dont le séminaire organisé dans le cadre des 75 ans constituera une première édition. Celui-ci pourrait inclure, par exemple, le montage d'une exposition et le lancement de la réflexion visant à élaborer un concept de communication pour les transports publics, avec pour objectif de faire évoluer les mentalités et changer les esprits.

S'agissant du développement durable et des représentations mentales, il serait envisageable, par exemple, de mettre sur pied une «journée de démonstration».

Sur le plan local (communes, cantons, régions), des actions sont possibles à

divers niveaux, par exemple : finances, décisions liées à l'organisation du territoire, travaux publics, politique des transports, achat de matériel roulant.

Enfin, un cinquième séminaire, dont le programme est encore en cours de gestation, concernera le domaine de la santé et interpellera tous les partenaires : patients, personnel médical, formateurs, assurances. Nous y reviendrons dans une prochaine édition.

Inventer l'avenir...

Cette invitation à inventer l'avenir que nous voulons, pour nous et pour nos enfants, ne doit pas se limiter à un événement unique (les 75 ans de l'ADIJ). Certes, l'innovation jaillit parfois subitement. Mais on ne doit pas oublier que ce surgissement soudain, cet «eurêka» est la plupart du temps précédé d'une longue période de documentation, de recherche aveugle, de temps morts et d'incubation (vingt fois sur le métier...).

C'est donc pour aller au-delà d'une aventure exceptionnelle, pour favoriser une recherche continue du meilleur avenir possible que l'ADIJ voudrait renouveler, par exemple de façon biennale, ces «Etats généraux du futur». L'analphabète de demain sera en effet celui qui n'aura pas appris à créer. (Réd.) ■

TIBO

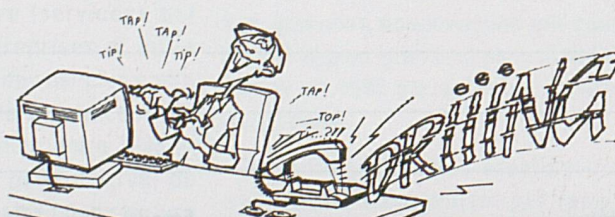
BUREAUTIQUE - INFORMATIQUE
PORRENTUAY - DELEMONT - LA CHAUX-DE-FONDS

TEL (032) 465 9 465
FAX (032) 465 9 468
EMAIL : tibo_sa@bluewin.ch

Canon

HEWLETT
PACKARD

Apple



Le N° 1 sur l'arc jurassien.

Les professionnels en bureautique - informatique à votre service près de chez vous !



Auberge du Cerf / 2802 Develier
Famille Charly Chappuis

Menus de saison, charbonnade, terrasse
Diverses salles pour séances, banquets et mariages
Tél. 032 / 422 15 14 - Fax. 032 / 423 20 30